

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loverval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RH3103 AFP et stage 3.3 : élargir son contexte professionnel			
Ancien Code	PERH3B13AFPS3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EHB3130		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Lucrezia DI LEO (dileol@helha.be) Anne LISART (lisarta@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) Alix LONGLEZ (longleza@helha.be) Thierry CUVELIER (cuveliert@helha.be) HELHa Loverval Fabienne MIGLIONICO (miglionicof@helha.be) Luc BLANCHART (blanchartl@helha.be) Nathalie DEGOSSERIE (degosserien@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'adresse aux étudiants en formation initiale – section 3 – et vise à élargir leur contexte professionnel. À travers un atelier de formation professionnelle (AFP) et un stage en classe de primaire ou en enseignement spécialisé, les étudiants découvrent les réalités du terrain, s'initient à la conception de situations d'apprentissage et développent une posture professionnelle réflexive et collaborative.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR INSTITUTIONNEL, SOCIAL ET CULTUREL**

Sous Compétence 1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

- 1.1.1 Agir comme acteur social et culturel au sein de l'école et de la société, y compris dans leur transformation, intégrer la diversité et développer des pratiques citoyennes pour plus de cohésion sociale

Sous Compétence 1.2 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

- 1.2.1 Comprendre les enjeux éthiques et respecter les cadres déontologiques et réglementaires de la profession dans une perspective démocratique et de responsabilité

Sous Compétence 1.3 Analyser l'environnement organisationnel et institutionnel du système éducatif et agir en son sein notamment en interagissant avec les collègues, les parents, la direction et d'autres acteurs afin de :

1.3.1 s'inscrire dans la démarche de pilotage de l'école et de participer aux démarches d'amélioration du système éducatif de la Communauté française

1.3.2 faire de l'école un lieu où les élèves apprennent, se développent et se forment dans un climat positif, et non un lieu de sélection

Sous Compétence 1.4 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

1.4.1 Maîtriser sa situation administrative et le suivi de son dossier administratif personnel

Compétence 2 **LES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR D'UNE ORGANISATION APPRENANTE DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE**

Sous Compétence 2.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

2.1.1 S'investir dans le travail collaboratif au sein d'une équipe éducative afin d'en augmenter le professionnalisme et l'expertise par la mobilisation de l'intelligence collective, notamment au cours de concertations

Sous Compétence 2.2 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique

2.2.1 Identifier ses besoins de formation individuelle et participer à l'identification des besoins de formation de l'équipe pédagogique

Sous Compétence 2.3 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

2.3.1 Contribuer à la diffusion, au sein de l'équipe éducative, des acquis liés aux formations continues suivies ou des capacités développées par ces formations ou par l'expérience

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.3 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

3.3.1 Maîtriser la langue française écrite et orale de manière approfondie pour enseigner et communiquer de manière adéquate dans les divers contextes et les différentes disciplines liés à la profession ;

Sous Compétence 3.4 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

3.4.1 Prendre en compte et développer les dimensions langagières des apprentissages et enseignements, en étant attentif à la langue de scolarisation ou langue d'apprentissage et conscient du caractère socialement et culturellement inégal de la familiarisation à celle-ci ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

3.5.1 la conception et la mise en oeuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;

3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;

3.5.3 la construction et l'utilisation de supports d'observation et d'évaluation ; cette dernière étant spécifiquement à visée compréhensive et formative, favorisant la responsabilisation et la participation de l'élève dans ses apprentissages ;

3.5.4 la conception et la mise en oeuvre de pratiques de différenciation pédagogique, d'accompagnement personnalisé des élèves tenant compte de leurs acquis antérieurs, de leur profil d'apprenant et, s'il échet, de leurs besoins spécifiques et reposant notamment sur le co-enseignement ou la co-intervention pédagogique ;

3.5.5 la mise en place d'activités d'apprentissage interdisciplinaires ;

Sous Compétence 3.6 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

3.6.1 Maîtriser l'intégration des technologies numériques dans ses pratiques pédagogiques ;

Sous Compétence 3.7 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;

3.7.1 Prendre en compte l'éducation aux médias, l'EVRAS ainsi que le genre de manière transversale ;
Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Sous Compétence 3.9 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

3.9.1 Gérer le groupe-classe en situation éducative et pédagogique de manière stimulante, structurante et sécurisante ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

4.1.1 Lire de manière critique les résultats de recherches scientifiques en éducation et en didactique et s'en inspirer pour son action d'enseignement ainsi que s'appuyer sur diverses disciplines des sciences humaines pour analyser et agir en situation professionnelle

Sous Compétence 4.2 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

4.2.1 Mener, individuellement et avec ses pairs, une observation et une analyse critique et rigoureuse de ses propres pratiques et de leur impact sur les élèves, afin de réguler son enseignement et d'en faire évoluer les stratégies et conditions de mise en oeuvre dans une perspective d'efficacité et d'équité.

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école

Respecter le cadre

Faire preuve d'une attitude professionnelle

À la suite des expériences et observations vécues lors des stages et cours d'AFP, dresser sa vision de l'enseignant.e du primaire et expliciter son rôle comme acteur du changement en mettant en évidence les différences avec l'enseignant.e du secondaire.

Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maîtres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...

Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication

Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés

Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis

Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée

Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme ou les référentiels.

Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline

Co-construire avec les accompagnants un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon

Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels

Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)

Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques

Varié les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels

Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient

Porter un regard critique sur les ressources

Communiquer des consignes claires et précises

Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation

Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix

Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation - évaluation - tableau)

Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public

Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)

Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage

Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans l'enceinte de l'école, prévention harcèlement...)

Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
Observer/Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
Gérer la copie/la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
Assurer un rythme de travail adéquat
Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
Anticiper, organiser les écrits du tableau lors de la préparation de leçon et l'appliquer lors de la prestation
Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...) adaptés aux didactiques de leur(s) discipline(s) et à l'âge des apprenants
Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)
Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
Développer des pratiques innovantes et créatives

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERH3B13AFPS3A	AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir	60 h / 2 C
PERH3B13AFPS3B	Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir	60 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERH3B13AFPS3A	AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir	20
PERH3B13AFPS3B	Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Cette unité est en lien avec la visée transversale du TC :
découvrir le monde scolaire, la diversité des filières et des options qui s'ouvrent après le tronc commun et mieux connaître le monde des activités professionnelles.

Liens avec d'autres UE :

UE3101

UE3102

UE tuilage de la sous-section

R1302 Découvrir le jeune enseignant

R3001 Concevoir et mettre en place des dispositifs d'évaluation et réguler les apprentissages

Les ateliers de formation pratique (AFP) sont conçus pour soutenir et enrichir les expériences de stage.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AFP 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir			
Ancien Code	22_PERH3B13AFPS3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB3131		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) Alix LONGLEZ (longleza@helha.be) Thierry CUVELIER (cuveliert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre et réguler des dispositifs pédagogiques incluant des évaluations conçus sous la supervisie des formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel.

Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles émanant de l'enseignement primaire et spécialisé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

- * S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école
- * Respecter le cadre
- * Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
- Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les étudiants feront montre de leurs aptitudes à poser un regard réflexif sur la nécessaire adaptation de leurs dispositifs d'enseignement pour un public de primaire et spécialisé;
- Préparations de leçons et d'évaluations (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes;
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal,...);
- Création d'outils didactiques pour la pratique de classe.

Démarches d'apprentissage

- Construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Vidéoformation
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).

- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (slides, documents et ressources en ligne) seront déposés ou en lien sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base d'une évaluation par un jury de formateurs , ainsi que d'un travail journalier permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe d'au moins 90% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 90% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Une évaluation positive de l'ensemble des travaux est nécessaire sans quoi la note maximale de l'UE sera de 8/20

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg + Trv	100		
Période d'évaluation					Stg + Trv	100

Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence effective en classe étant réclamée (min 90%), toute absence peut entraîner un échec à l'UE. Toutefois, le responsable de l'UE se réserve le droit d'accepter (ou non) un justificatif d'absence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 sciences humaines

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05

Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stage 3.3 : élargir son contexte professionnel et y concevoir			
Ancien Code	22_PERH3B13AFPS3B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	ZEHB3132		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol LAUWENS (lauwensjp@helha.be) Laure-Anne VAN DEYNZE (vandeynzela@helha.be) Alix LONGLEZ (longleza@helha.be) Thierry CUELIER (cuveliert@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement (UE) permet aux étudiants de concevoir, mettre en oeuvre et réguler des dispositifs pédagogiques incluant des évaluations conçus sous la supervisie des formateurs, contribuant ainsi à leur développement professionnel.

Cette UE a également pour intention de mobiliser, combiner et d'intégrer différentes ressources disciplinaires et psychopédagogiques en lien avec des situations professionnelles émanant de l'enseignement primaire et spécialisé.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Domaine 1 : les compétences de l'acteur institutionnel, social et culturel (AAT1, 2 et 3)

- * S'intégrer dans l'établissement scolaire et participer à la vie de l'école
- * Respecter le cadre
- * Faire preuve d'une attitude professionnelle

Domaine 2 : les compétences de l'acteur d'une organisation apprenante dans une dynamique collective (AAT4)

- Collaborer activement/co-construire avec ses pairs, maitres de stage, professeurs/formateurs d'enseignants...
- Créer un cadre relationnel qui facilite les pratiques collaboratives et la communication
- Identifier ses besoins de formation personnelle liés à l'exercice du métier

Domaine 3 : les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive (AAT 5, 6, 8 et 10)

- Maîtriser la matière, en faisant preuve de rigueur et de précision dans les savoirs abordés
- Adapter le contenu au niveau des élèves en tenant compte d'éventuels prérequis
- Pouvoir réagir à certaines questions annexes à la matière enseignée
- Déterminer les objectifs et compétences à atteindre en adéquation avec le programme
- Solliciter les compétences transversales et les savoir-faire propres à chaque discipline
- Organiser un planning des leçons, structurer et articuler les différentes étapes de la leçon
- Prévoir des documents élèves et autres médias fonctionnels
- Donner du sens aux apprentissages (situation de départ motivante, contextualisation)
- Intégrer et transférer les acquis disciplinaires, didactiques et psychopédagogiques
- Varier les approches méthodologiques et les adapter au niveau des apprenants

- Favoriser le développement des visées transversales (motivation, confiance en soi, créativité, esprit d'initiative, coopération...) issues des référentiels
- Anticiper des difficultés pédagogiques et didactiques et y remédier à bon escient
- Porter un regard critique sur les ressources
- Communiquer des consignes claires et précises
- Adopter un registre de langue approprié à l'interlocuteur et à la situation
- Veiller à l'articulation, au débit, à la fluidité, à la hauteur, à l'intonation et au rythme de la voix
- Maîtriser l'orthographe et les règles d'expression écrite et orale dans toutes les productions professionnelles (préparation – évaluation – tableau)
- Utiliser un vocabulaire précis et accessible au public
- Mobiliser le langage non verbal au niveau de l'expression corporelle (regard, confiance en soi, posture...)
- Faire appliquer des règles de classe explicites et propices à un climat d'apprentissage
- Anticiper et prévenir les risques pour assurer la sécurité physique et affective des élèves (sécurité dans les labos, prévention harcèlement...)
- Utiliser le renforcement positif, souligner la progression des élèves, souligner les bonnes attitudes et les bons comportements
- Utiliser des méthodes pour encourager la participation et gérer les interactions de manière constructive
- Gérer la prise de notes des élèves (y compris le journal de classe)
- Gérer adéquatement l'espace (déplacement dans la classe, respect de la bulle des élèves...)
- Assurer un rythme de travail adéquat
- Organiser, stocker et protéger des données numériques dans le respect des réglementations (copies d'élèves, résultats, extraits vidéos...)
- Utiliser de façon pertinente des supports numériques/didactiques (tableau, TBI, tablettes, PPT, Canva, Wooclap, Kahoot, OpenBoard, ActivInspire, Geogebra, Plickers ou tout autre matériel didactique...)
- Comprendre et sensibiliser aux inégalités sociales et identifier les freins et obstacles culturels, promouvoir le vivre-ensemble
- Concevoir ou sélectionner/adapter du matériel pédagogique et des ressources en évitant les stéréotypes, les discriminations et les préjugés (EVRAS et genre)

Domaine 4 : les compétences du praticien réflexif (AAT 11)

- Créer ou choisir de manière critique et utiliser, seul ou en équipe, des outils d'observation : pour évaluer ses propres pratiques
- Accepter de remettre en question sa pratique : adopter une attitude d'ouverture et tenir compte des remarques et conseils
- Ajuster la leçon en fonction de l'analyse et en vue d'une action future
- Effectuer des recherches, actualiser ses connaissances et modifier ses pratiques en fonction de l'autoévaluation et des conseils donnés
- Développer des pratiques innovantes et créatives

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les étudiants feront montre de leurs aptitudes à poser un regard réflexif sur la nécessaire adaptation de leurs dispositifs d'enseignement pour un public de primaire et spécialisé;
- Préparations de leçons et d'évaluations (expertise de la matière, planification, structuration, articulation des étapes d'une leçon, choix et utilisation de supports adaptés, anticipation des difficultés et leur remédiation) en lien avec les compétences transversales et disciplinaires des référentiels et programmes;
- Gestion des processus d'apprentissage et méthodologies adéquates (sens, contextualisation, démarches pédagogiques variées et adaptées, étayage, renforcement positif, motivation, équité, langage non verbal,...);
- Création d'outils didactiques pour la pratique de classe.

Démarches d'apprentissage

- Construction de dispositifs d'enseignement/apprentissage
- Vidéoformation
- Mise en pratique de gestes professionnels sélectionnés au service de l'activité des élèves
- Productions d'outils pour la classe (enseignement, supports et contenus numériques, ...)
- Développement de la réflexivité à travers l'analyse de pratiques (par exemple : micro-enseignement, vidéoformation, entretien d'auto-confrontation, ...).

- Enrichissement de sa boîte à outils par les activités vécues en AFP, mais aussi grâce à la pratique de terrain
- Accompagnement des stages

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluation formative en cours de séances + feed-back personnalisés

Sources et références

Socles de compétences, programmes d'enseignement et toute ressource présentée en classe.
Plaquette de présentation des modalités de stage.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports de cours (slides, documents et ressources en ligne) seront déposés ou en lien sur ConnectEd.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

L'évaluation se fera sur base d'une évaluation par un jury de formateurs , ainsi que d'un travail journalier permettant d'évaluer les compétences acquises et la capacité de réflexion des étudiants.

Une présence réelle en classe d'au moins 90% avant le stage est obligatoire pour que l'étudiant puisse partir en stage.

Une présence réelle en classe d'au moins 90% sur l'ensemble des séances de cours est obligatoire pour que l'UE soit validée.

Une évaluation positive de l'ensemble des travaux est nécessaire sans quoi la note maximale de l'UE sera de 8/20

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg + Trv	100		
Période d'évaluation					Stg + Trv	100

Stg = Stages, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

La présence effective en classe étant réclamée (min 90%), toute absence peut entraîner un échec à l'UE. Toutefois, le responsable de l'UE se réserve le droit d'accepter (ou non) un justificatif d'absence.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).